

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 janvier 2017

ADAPTATION DU CODE MINIER AU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 4382)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 307

présenté par
M. Chanteguet

à l'amendement n° 93 de Mme Erhel

ARTICLE 2

À la première phrase de l'alinéa 2, supprimer les mots :

« titres miniers ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Une telle étude ne prend son sens qu'au stade d'une mise en exploitation ou de la prolongation d'une concession.